

Résistance(s) en milieu francophone minoritaire au Canada. Exploration théorique et analyse du phénomène à partir du vécu langagier et du développement psycholangagier

Réal Allard

Numéro 13, été 2002

Francophonies et résistance

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1005245ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1005245ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Allard, R. (2002). Résistance(s) en milieu francophone minoritaire au Canada. Exploration théorique et analyse du phénomène à partir du vécu langagier et du développement psycholangagier. *Francophonies d'Amérique*, (13), 7–29.
<https://doi.org/10.7202/1005245ar>

RÉSISTANCE(S) EN MILIEU FRANCOPHONE MINORITAIRE AU CANADA. EXPLORATION THÉORIQUE ET ANALYSE DU PHÉNOMÈNE À PARTIR DU VÉCU LANGAGIER ET DU DÉVELOPPEMENT PSYCHOLANGAGIER

Réal Allard
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Moncton

Les rapports entre majorités et minorités ethnolinguistiques ont été étudiés au XX^e siècle par des spécialistes de nombreuses disciplines, dont la sociologie et la psychologie sociale. Ils sont qualifiés de consensuels, de problématiques ou de conflictuels, selon l'idéologie prédominante dans l'État à l'égard des minorités, d'une part, et, d'autre part, selon la nature de l'attitude à l'égard de l'acculturation que privilégient la majorité linguistique dominante et la minorité ethnolinguistique avec laquelle cette majorité est en contact sur le même territoire (Bourhis, Moïse, Perreault et Senécal, 1997 ; Bourhis, 2000). Dans certains contextes, les rapports sont consensuels quand, par exemple, une idéologie assimilatrice prévaut dans les politiques étatiques d'intégration et que la majorité et la minorité privilégient toutes deux une orientation assimilatrice ; la première vise alors à assimiler la seconde, qui elle-même cherche à s'assimiler. Dans d'autres contextes, ils sont conflictuels quand, par exemple, une idéologie assimilatrice prévaut au sein de l'État et que la majorité privilégie une orientation assimilatrice, alors que la minorité privilégie une orientation séparatiste. Enfin, il existe des contextes où les rapports intergroupes sont plutôt problématiques que consensuels ou conflictuels. On a observé que, devant les actions d'un groupe majoritaire qui favorise l'intégration, un groupe minoritaire national¹ peut chercher à s'intégrer socialement sans s'assimiler ; il tente alors de survivre et de se développer en préservant ses valeurs dominantes (Smolicz, 1981, 1984), par exemple sa langue, sa religion ou toute autre valeur qui le définit distinctement. Pour survivre, le groupe ethnolinguistique minoritaire et ses membres font alors appel à un éventail de stratégies, tant sur le plan de la définition de l'identité ethnolinguistique que sur le plan du comportement langagier. Selon nous, il y a tout lieu de considérer ces stratégies comme des formes de résistance. Dans le présent article, nous nous proposons d'explorer le phénomène de la résistance observé en milieu minoritaire francophone au Canada².

Concept polysémique, la résistance s'entend de « l'opposition, explicite ou implicite, violente ou non violente, aux forces ou situations perçues comme

oppressives » (Akoum et Ansart, 1999). À notre connaissance, il s'agit d'un phénomène peu étudié en tant que tel dans la psychologie sociale des relations intergroupes. Ce sont plutôt les conflits intergroupes et le rôle des stéréotypes et de la discrimination dans ces conflits qui, entre autres, ont retenu l'attention. Parlant de la psychologie des minorités actives, Moscovici (1979) écrit toutefois que celle-ci constitue en même temps une psychologie de la résistance et une psychologie de la dissension. Notre intérêt va dans le sens de Moscovici mais, dans notre exploration, nous abordons plus particulièrement le phénomène de la résistance qui se manifeste chez les membres d'une minorité ethnolinguistique. Aux fins du présent article, nous définissons la résistance du membre d'une minorité ethnolinguistique comme l'affirmation de son identité ethnolinguistique et de sa langue, dans les contextes de communication avec des membres de la majorité, et la participation à la résistance de la minorité ethnolinguistique comme collectivité.

Pour amorcer cette exploration, nous nous inspirons, dans une première partie, de théories comportant des éléments qui permettraient de réfléchir sur le phénomène de la résistance chez les membres de minorités ethnolinguistiques. À la lumière de ces théories qui ont été énoncées pour mieux comprendre les relations entre groupes, nous constatons des phénomènes (comportements et cognitions) qui s'apparentent, selon nous, à des formes de résistance de la part de membres de minorités ethnolinguistiques dans les situations de contact avec leurs majorités ethnolinguistiques respectives. Nous précisons aussi les facteurs qu'elles jugent nécessaires à la manifestation de ces phénomènes qui s'apparentent à de la résistance. Dans la deuxième partie de cet article, nous présentons des conditions ou des événements qui pourraient susciter des facteurs de résistance. Dans la troisième partie, nous examinons des résultats de recherches qui portent sur le développement psycholangagier en milieu minoritaire francophone, afin de déterminer comment le vécu langagier contribue au développement des facteurs liés aux comportements et aux cognitions qui constituent des manifestations de résistance. Enfin, nous proposons des pistes de réflexion pour le développement de caractéristiques qui contribueraient à la présence de la capacité de résister et au désir de résister chez les francophones en milieu minoritaire.

Quelques apports des théories des relations intergroupes

Examinons dans un premier temps trois théories en particulier : la théorie de l'identité ethnolinguistique, la théorie de l'adaptation de la communication et celle de la privation relative. Nous les avons retenues soit parce qu'elles ont été formulées pour expliquer certains phénomènes observés dans les situations de contact entre groupes ethnolinguistiques, soit parce qu'elles ont été appliquées à l'étude de ces phénomènes à la suite de leur reformulation ou de leur extension en vue d'expliquer d'autres aspects des relations et du comportement intergroupe. Nous visons à déterminer des phénomènes (comportements et cognitions) qui s'apparentent, dirions-nous, à des formes

de résistance qu'on pourrait retrouver chez les membres d'un groupe ethnolinguistique minoritaire (par exemple la minorité francophone du Canada) dans les situations de contact avec des membres de la majorité (par exemple la majorité anglophone). Le tableau 1 présente les phénomènes étudiés par ces théories ainsi que les facteurs nécessaires, selon elles, à leur manifestation.

Tableau 1

Trois théories de la psychologie sociale, les phénomènes qu'elles étudient et les principaux facteurs qu'elles jugent nécessaires à leur manifestation

Théories	Phénomènes étudiés	Facteurs nécessaires
Théorie de l'identité ethnolinguistique	<ul style="list-style-type: none">• Mobilité sociale• Créativité sociale<ul style="list-style-type: none">- Réévaluation de la dimension de comparaison- Comparaison au regard de nouvelles dimensions- Comparaison avec un groupe différent• Compétition sociale	<ul style="list-style-type: none">• Identité ethnolinguistique perçue comme inférieure• Perceptions d'instabilité• Perceptions d'illégitimité
Théorie de l'adaptation de la communication	<ul style="list-style-type: none">• Convergence• Divergence	<ul style="list-style-type: none">• Dépendance• Solidarité
Théorie de la privation relative collective	<ul style="list-style-type: none">• Sentiments de privation relative collective menant à la dissension et à la contestation	<ul style="list-style-type: none">• Perceptions d'injustice

Pour les besoins de notre étude, nous définissons le groupe ethnique ou ethnolinguistique à la manière de Giles et Coupland (1991), lesquels privilégient un amalgame de définitions subjectivistes afin d'éviter les difficultés résultant de définitions du groupe ethnique ou ethnolinguistique qui font appel à des critères objectifs. Voyons cette définition en l'appliquant ici à la minorité francophone et à ses membres. La minorité francophone est un groupe ethnolinguistique composé de personnes qui affirment qu'elles appartiennent à la minorité francophone plutôt qu'à la majorité anglophone. Ces personnes acceptent d'être traitées comme membres de la minorité francophone plutôt que comme membres de la majorité anglophone ; elles acceptent aussi que leur comportement soit interprété et jugé comme celui de francophones et non d'anglophones. Enfin, elles partagent des systèmes de symboles et de significations ainsi que des normes et des règles de conduite habituellement associés à la communauté francophone minoritaire.

La théorie de l'identité ethnolinguistique

La théorie de l'identité ethnolinguistique de Giles et Johnson (1981, 1987) s'appuie sur la théorie de l'identité sociale (Tajfel, 1974, 1978 ; Tajfel et Turner, 1979) pour expliquer les stratégies adoptées par les membres de groupes ethnolinguistiques en situation de contact, en rapport avec leur identité sociale. L'identité francophone serait cette partie du moi qui découle de la connaissance que l'individu a de son appartenance au groupe francophone et de l'évaluation qu'il en fait. Selon l'hypothèse fondamentale de la théorie appliquée au contexte minoritaire francophone du Canada, les membres du groupe francophone minoritaire aspireraient à se donner ou à maintenir une identité ethnolinguistique positive ou satisfaisante. L'attribution d'une valeur positive ou négative à leur identité francophone résulterait de comparaisons sociales, c'est-à-dire de comparaisons entre la minorité francophone et la majorité anglophone. Une identité ethnolinguistique francophone positive serait pour une large part le fruit de comparaisons indiquant la présence de qualités distinctives qui reflètent la supériorité relative de la minorité francophone par rapport à la majorité anglophone ou la situation équitable de la minorité par rapport à la majorité. Par ailleurs, une identité ethnolinguistique francophone négative découlerait de comparaisons défavorables qui refléteraient la supériorité, probablement mais non obligatoirement inéquitable, de la majorité anglophone dans les dimensions retenues à des fins de comparaisons.

En fonction de quels attributs ou facteurs se font ces comparaisons ? Giles, Bourhis et Taylor (1977) définissent la vitalité ethnolinguistique (VE) comme étant ce qui fait qu'un groupe ethnolinguistique aura tendance à se comporter en tant qu'entité collective distincte et active dans des situations de contact entre communautés ethnolinguistiques. Ces auteurs ont mis au point une taxonomie de 18 facteurs qui reflètent et influencent la vitalité de tout groupe ethnolinguistique. Giles *et al.* (1977), Bourhis, Giles et Rosenthal (1981) de même que Harwood, Giles et Bourhis (1994) regroupent ces facteurs en trois catégories : le statut, la démographie ainsi que le soutien et le contrôle institutionnels. Les facteurs contribuant au statut du groupe sont le prestige qu'il détient sur les plans économique, social et sociohistorique ainsi que le prestige de sa langue à l'intérieur et à l'extérieur du groupe. Les facteurs reflétant la force démographique du groupe sont le nombre absolu de membres faisant partie du groupe, le taux de natalité du groupe, l'exogamie, l'immigration et l'émigration, la proportion de la population qu'il représente sur le territoire et sa concentration géographique. Enfin, les facteurs reflétant sa force sur le plan du soutien et du contrôle institutionnels sont la reconnaissance du groupe et de sa langue et la présence de ses membres dans les services publics, les institutions politiques, la culture, les médias, l'industrie, les institutions religieuses et les établissements d'enseignement. Or il est possible de comparer la situation de la minorité francophone avec celle de la majorité anglophone par rapport à chacune de ces dimensions³.

Par comparaison à la majorité anglophone, plus la minorité francophone est vigoureuse sur les plans démographique, institutionnel et du statut, plus il est probable qu'elle survive et se développe comme collectivité distincte et autonome et, selon notre estimation, plus il est probable aussi que ses membres fassent preuve de résistance dans leurs contacts avec des membres de la majorité anglophone. À l'inverse, plus la minorité francophone est faible par rapport à la majorité anglophone sur l'échelle de la VE, moins ses membres résisteront à l'assimilation et à l'acculturation, et plus il est probable que la minorité s'assimilera progressivement et cessera finalement d'exister comme entité distincte.

L'appartenance à une minorité francophone dont le statut est inférieur à celui de la majorité anglophone provoque une insatisfaction, un malaise, voire une souffrance. Selon nous, cette affirmation est particulièrement vraie lorsque ce statut inférieur reflète des injustices passées, actuelles ou prévues. Selon la théorie de l'identité ethnolinguistique, l'appartenance à une minorité francophone dont le statut est perçu comme inférieur inciterait les membres de cette minorité à adopter des stratégies visant à rendre leur identité ethnolinguistique plus positive et plus satisfaisante.

Les stratégies identitaires

Les stratégies identitaires que l'individu appliquera sont individuelles ou collectives. Elles sont individuelles lorsqu'elles ont pour unique fonction de valoriser l'estime de soi individuelle. Elles sont collectives lorsqu'elles ont pour objet de valoriser l'image du groupe et, par ricochet, l'identité sociale de l'individu (Tajfel, 1978).

Blanz, Mummendey, Mielke et Klink (1998) ont répertorié au total douze stratégies qui visent à renforcer le caractère positif de l'identité sociale. Ces stratégies ont d'abord été énoncées par Tajfel (1978), Tajfel et Turner (1979), Albert (cité dans Blanz *et al.*, 1998) et Masters et Keil (aussi cités dans Blanz *et al.*). Van Knippenberg (cité dans Blanz *et al.*) les a qualifiées de stratégies de gestion de l'identité. À partir d'une analyse théorique, ces auteurs ont élaboré une taxonomie de ces stratégies. Les analyses qu'ils ont ensuite effectuées leur ont permis de conclure qu'on pouvait regrouper ces stratégies en fonction des changements d'endogroupe et d'exogroupe (tableau 2).

Tableau 2

**Taxonomie des stratégies de gestion de l'identité visant à modifier
une identité sociale négative (inspiré de Blanz *et al.*, 1997)**

Ensemble 1	Ensemble 2	Ensemble 3
Endogroupe inchangé et exogroupe inchangé	Endogroupe inchangé et nouvel exogroupe	Nouvel endogroupe et nouvel exogroupe
<ul style="list-style-type: none"> • Compétition sociale • Compétition réaliste • Réévaluation de la dimension de comparaison • Nouvelle dimension de comparaison 	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveau groupe de comparaison • Comparaison temporelle • Comparaison avec une norme 	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilité individuelle • Assimilation • Individualisation • Recatégorisation supraordinaire • Recatégorisation infraordinaire

Dans le premier ensemble de stratégies, l'individu reste membre du même endogroupe (la minorité francophone) et l'exogroupe (la majorité anglophone) demeure le même. Dans le deuxième ensemble, il demeure membre de son endogroupe (la minorité francophone) tout en évitant les comparaisons avec la majorité anglophone, et ce, afin de privilégier d'autres sortes de comparaisons, plus susceptibles de lui permettre d'accéder à une identité ethnolinguistique positive et satisfaisante. Enfin, dans le troisième ensemble de stratégies, il quitte son groupe original (la minorité francophone) pour adopter un nouvel endogroupe (soit la majorité anglophone, soit un autre groupe).

Cette analyse nous permet de postuler comme hypothèse que seules les stratégies appartenant au premier ensemble s'apparenteraient à la résistance. Bref, seules les stratégies où le groupe d'appartenance original (la minorité francophone) et l'exogroupe original (la majorité anglophone) restent les mêmes représenteraient de la résistance. Deux de ces stratégies font appel à la compétition (Turner, 1975). La compétition sociale est la stratégie selon laquelle les membres du groupe dont le statut est inférieur cherchent à améliorer leur identité sociale en améliorant le statut de leur groupe, en faisant compétition pour une évaluation positive de leur propre groupe. La compétition réaliste est la stratégie selon laquelle les membres du groupe dont le statut est inférieur s'unissent pour entrer en concurrence avec l'exogroupe ; ils visent ainsi à bénéficier de l'allocation de ressources jugées déterminantes pour la survie et le développement de leur groupe. Les deux autres stratégies traduisent des changements dans la dimension qui sera préférée à des fins de comparaisons. L'une d'elles fait appel à une réévaluation de la dimension de la comparaison. Dans ce cas, une proportion appréciable des membres de la minorité ethnolinguistique choisiraient d'évaluer leur groupe de façon positive suivant une dimension selon laquelle ils l'évaluaient de façon négative antérieurement. Dans l'autre stratégie, les membres de la minorité feraient

plutôt appel au choix ou à la création d'une nouvelle dimension de comparaison qui leur permettrait d'accéder à une identité positive. Il importe de signaler que ces deux dernières stratégies ne modifient que la façon dont les membres de la minorité se comparent et se perçoivent par rapport à la majorité ; elles ne changent pas les situations objectives de l'un ou l'autre des groupes.

Facteurs jugés nécessaires à la manifestation des stratégies identitaires

Giles *et al.* (1977) et Giles et Johnson (1987) énumèrent plusieurs facteurs qui incitent un individu à adopter une stratégie plutôt qu'une autre. La croyance à la mobilité traduit la perception selon laquelle la frontière entre les groupes ethnolinguistiques est perméable, les membres d'un groupe ethnolinguistique se mêlent facilement aux membres de l'exogroupe et sont acceptés par eux. Cette perméabilité des frontières intergroupes contribuerait à la mobilité des individus d'un groupe à l'autre. Plus le membre d'un groupe ethnolinguistique a accès à d'autres groupes sociaux envers lesquels il peut nourrir des sentiments d'appartenance, moins il dépendra de son appartenance à son propre groupe ethnolinguistique pour acquérir une identité sociale positive. L'adhésion à cette croyance serait davantage liée aux stratégies de mobilité individuelle, comme l'assimilation.

La croyance à la nécessité d'un changement repose sur l'idée que la frontière entre les groupes ethnolinguistiques n'est pas perméable et qu'il n'est pas possible pour le membre d'un groupe de passer à l'autre groupe. L'affirmation de cette croyance aurait pour conséquence que les membres de la minorité privilégieraient le recours à des stratégies collectives.

À notre avis, l'application des définitions de ces croyances aux membres de la minorité francophone est source de difficultés. Nous croyons que les gens ont plus souvent l'impression que la frontière entre la minorité francophone et la majorité anglophone est perméable que l'impression contraire. Il s'ensuit que de nombreux membres adoptent des stratégies de mobilité individuelle, comme l'assimilation, afin d'acquérir une identité ethnolinguistique positive. Mais une proportion importante de francophones en milieu minoritaire se rallie de toute évidence à la croyance à la nécessité d'un changement, non parce qu'ils jugent que la frontière intergroupe est imperméable et infranchissable, mais parce qu'ils ont en mémoire les représentations d'un peuple dont la langue française demeure une valeur fondamentale qui le définit.

Les perceptions de la situation intergroupe, plus spécifiquement celles qui se rapportent à sa stabilité et à sa légitimité, jouent aussi un rôle décisif dans le choix des stratégies identitaires. En milieu minoritaire francophone, par exemple, le degré d'instabilité et d'illégitimité que le membre de la minorité francophone attribue à la situation intergroupe joue un rôle déterminant dans son recours aux diverses stratégies de gestion de l'identité. L'instabilité renvoie à sa perception selon laquelle le rapport entre la minorité francophone et

la majorité anglophone est altérable ; le francophone a alors espoir que le rapport intergroupe s'améliorera en faveur de la minorité francophone, à court, à moyen ou à long terme. L'illégitimité reflète le fait qu'il perçoit le rapport entre la minorité et la majorité comme illégitime ou injuste. Dans ce cas, des motifs valables permettent de s'opposer au rapport intergroupe existant. Par conséquent, les membres d'un groupe ethnolinguistique qui perçoivent le rapport intergroupe comme étant tout à la fois instable et illégitime auront tendance à adopter des stratégies de gestion de l'identité ethnolinguistique très différentes de celles de membres d'un groupe ethnolinguistique qui croient le contraire.

La théorie de l'adaptation de la communication

Suivant la théorie de l'adaptation de la communication avancée par Giles et Coupland (1991), le membre de la minorité francophone choisirait l'une des stratégies langagières suivantes lors d'une conversation avec le membre de la majorité anglophone : ou bien il convergera en parlant l'anglais, ou bien il continuera d'employer le français, ou bien il divergera en faisant exprès pour employer une variété de français que l'anglophone aura peu de possibilité de comprendre. La convergence langagière manifesterait sa volonté de modifier son comportement langagier en vue de le rendre semblable à celui du membre de la majorité anglophone. Le maintien du français traduirait son désir de s'affirmer linguistiquement. Enfin, la divergence langagière exprimerait sa volonté de modifier son comportement langagier en vue de se distancier du membre de la majorité anglophone.

À notre avis, tout choix de la part du membre de la minorité francophone mis en présence de membres de la majorité anglophone de continuer de parler français ou de diverger constituerait un geste de résistance, et tout choix de converger équivaldrait à l'absence de résistance. Au cours d'une même conversation, le membre de la minorité francophone pourrait choisir de converger, de maintenir sa langue et de diverger.

Facteurs jugés nécessaires à la manifestation de la convergence, du maintien de la langue et de la divergence

Pour expliquer les comportements intergroupes des membres de minorités ethnolinguistiques sur le plan de la communication intergroupe, Giles, Leets et Coupland (1990) font appel aux construits de « dépendance » et de « solidarité ». Le tableau 3 présente quatre cas types qui servent à illustrer les interactions entre ces facteurs selon leur degré de vigueur.

Tableau 3

Interactions des facteurs (dépendance et solidarité) liés aux stratégies de l'adaptation de la communication

		Solidarité	
		Faible	Forte
Dépendance	Forte	<i>Cas type 2</i> Faible solidarité Forte dépendance	<i>Cas type 4</i> Forte solidarité Forte dépendance
	Faible	<i>Cas type 1</i> Faible solidarité Faible dépendance	<i>Cas type 3</i> Forte solidarité Faible dépendance

La dépendance traduit le degré selon lequel la personne dépend de son groupe ethnolinguistique pour définir son identité et renvoie à l'étendue du choix de groupes d'appartenance sociale auxquels elle peut accéder. Cette dépendance est fortement associée à l'imperméabilité des frontières entre les groupes ethnolinguistiques. En raison de cette imperméabilité, l'identité sociale du membre d'un groupe ethnolinguistique dépendrait presque entièrement de l'appartenance à son groupe, duquel il ne pourrait sortir. Or nous venons de voir que la croyance selon laquelle la frontière entre la minorité et la majorité est imperméable s'applique difficilement aux membres de la minorité francophone. Cette constatation signifierait qu'ils ne sont pas très fortement dépendants de l'appartenance à la minorité pour définir leur identité sociale. En revanche, en milieu minoritaire francophone, la solidarité serait liée au degré d'identification et d'affect investi par le membre de la minorité dans le groupe dont il considère faire partie.

Le tableau 4 illustre la façon dont les comportements intergroupes des membres de la minorité francophone pourraient varier en fonction de la force de leur solidarité et de leur dépendance envers la minorité. Afin de mieux marquer les différences dans cette illustration, il n'est tenu compte que des situations dans lesquelles les membres de la minorité francophone seraient soit faiblement solidaires et faiblement dépendants (cas type 1 au tableau 3), soit fortement solidaires et fortement dépendants (cas type 4 au tableau 3).

Tableau 4

Interactions de membres de la minorité francophone avec des membres de la majorité anglophone en fonction de la force de leur dépendance et de leur solidarité envers la minorité (adapté de Giles et Coupland, 1991)

Dépendance et solidarité envers la minorité francophone	
Dépendance et solidarité faibles, d'où convergence	Dépendance et solidarité fortes, d'où divergence
Les membres de la minorité francophone auront peu tendance à se voir comme des membres prototypiques de leur groupe. Ils considéreront la dimension interpersonnelle comme importante et la dimension intergroupe comme peu importante dans leurs interactions avec des membres du groupe majoritaire anglophone.	Les membres de la minorité francophone se verront comme des membres prototypiques de leur groupe. Ils considéreront la dimension intergroupe comme importante et la dimension interpersonnelle comme peu importante dans leurs interactions avec des membres du groupe majoritaire anglophone. Ils auront tendance à considérer leurs réseaux dans l'endogroupe comme relativement forts et denses.
Les membres de la minorité francophone seront très motivés à apprendre la langue de la majorité anglophone. Ils seront très peu motivés à beaucoup utiliser le français, surtout si la VES de la minorité francophone est faible.	Les membres de la minorité francophone seront très motivés à apprendre et à beaucoup utiliser le français, surtout si la VES de leur groupe est forte. Ils seront peu motivés à apprendre l'anglais.
Les membres de la minorité francophone seront disposés à ajuster leur langue, leur discours et leur style non verbal à ceux des membres de la majorité dans leurs interactions avec ceux-ci.	Dans leurs interactions avec les membres de la majorité anglophone, les membres de la minorité francophone seront prédisposés à ajuster leur langue, leur discours et leur style non verbal dans le but de se distancier de ceux-ci.
Lors de conflits interpersonnels avec des membres de la majorité anglophone, les membres de la minorité francophone adopteront des styles d'interaction indirects caractérisés par la collaboration.	Lors de conflits interpersonnels avec des membres de la majorité anglophone, les membres de la minorité francophone adopteront des styles d'interaction directs caractérisés par la confrontation.
Les membres de la minorité francophone contribueront peu à la probabilité d'une rupture de communication dans leurs contacts avec des membres de la majorité anglophone, puisqu'ils s'ajusteront aux valeurs de la culture de la majorité. Ils feront l'expérience d'une quasi-absence d'anxiété, d'efficacité sur le plan de la communication et de beaucoup de satisfaction dans leurs conversations avec les membres de la majorité anglophone.	Les membres de la minorité francophone contribueront à la probabilité d'une rupture de communication dans leurs contacts avec des membres de la majorité anglophone, puisqu'ils affirmeront les valeurs de la culture de la minorité. Ils feront parfois l'expérience d'une grande anxiété, de difficultés de communication et d'une insatisfaction dans leurs conversations avec les membres de la majorité anglophone.

En milieu francophone minoritaire au Canada, il est probable que l'on puisse observer régulièrement les manifestations de convergence illustrées dans le tableau 4. Par contre, il serait plutôt improbable que l'on puisse observer fréquemment les manifestations de divergence langagière qui y sont mentionnées.

Examinons maintenant le cas type 3 (tableau 3) qui, croyons-nous, pourrait le mieux décrire les membres des minorités francophones du Canada. Les francophones sont relativement peu dépendants de l'appartenance à la minorité francophone pour la définition de leur identité sociale. Mais à cause de leur forte solidarité envers la minorité francophone, ils continueraient de parler français ou s'efforceraient de le faire dans leurs interactions avec les membres de la majorité anglophone. Le seul maintien de la langue française dans ces interactions constitue un comportement d'affirmation langagière et de résistance.

En nous inspirant de l'analyse de Giles et Coupland (1991), nous postulons que les climats interactionnels ou psychologiques qui entourent les membres de la minorité francophone faiblement dépendants et faiblement solidaires pourraient contribuer à la perte de leur langue et à la disparition éventuelle de la minorité francophone comme entité distincte et active. En revanche, les climats interactionnels ou psychologiques entourant les membres de la minorité francophone peu ou modérément dépendants, mais fortement solidaires de la minorité francophone, sont ceux qui leur permettraient de conserver leur langue et leur culture. Cette situation pourrait contribuer à assurer le développement et la survie de la minorité francophone.

La théorie de la privation relative

La théorie de la privation relative (Runciman, cité dans Guimond et Tougas, 1994) s'intéresse aux sentiments et aux comportements provoqués par la perception d'une différence entre la situation actuelle et la situation qui est considérée comme celle à laquelle on a droit et qui est juste et équitable. Les travaux inspirés par cette théorie s'attachent actuellement à diverses formes de privation relative : intrapersonnelle, interpersonnelle, collective et altruiste. La privation relative collective est particulièrement pertinente quant aux fins de notre réflexion.

Il faut entendre par privation relative collective « le sentiment éprouvé par une personne après qu'elle a perçu une contradiction entre le sort actuel de son endogroupe et celui auquel elle estime que les membres de son endogroupe ont droit collectivement » (Bourhis et Gagnon, 1994, p. 788). Ce sentiment est habituellement un mécontentement face à la perception de disparités indues et injustes entre le groupe d'appartenance et l'exogroupe, jugé plus fortuné (Guimond et Tougas, 1994). C'est pourquoi il mènerait à une résistance sous forme d'affirmation, de contestation et de revendication, tant individuellement que collectivement. L'intensité du sentiment relèverait moins de la réalité objective que du sentiment subjectif de privation relative.

Facteur jugé nécessaire à la présence du sentiment qui mène à la résistance

Le facteur qui provoque le sentiment de privation relative collective se trouve énoncé dans sa définition même : il s'agit de la perception d'une contradiction entre le sort de son groupe et le sort auquel les membres du groupe ont droit comme collectivité. Cette perception donne naissance à des sentiments de traitement injuste et inéquitable, lesquels suscitent à leur tour des comportements de revendication, de dissension et de contestation, c'est-à-dire de la résistance.

En résumé, le recours aux stratégies de gestion de l'identité, aux stratégies d'adaptation de la communication et aux stratégies suivant le sentiment de privation relative collective dépend de la présence d'un nombre plutôt limité de facteurs. Dans le cas des stratégies de gestion de l'identité, ces facteurs sont la croyance à la mobilité, la croyance à la nécessité d'un changement, la perception d'une instabilité et d'une illégitimité dans les statuts intergroupes. Dans le cas des stratégies d'adaptation, il s'agit de la dépendance envers l'endogroupe et de la solidarité à son égard. Enfin, dans le cas des comportements que suscite le sentiment de privation relative collective, le facteur essentiel est la perception que la situation de l'endogroupe n'est pas celle à laquelle il a droit, la situation étant jugée inéquitable et injuste.

Les catégorisations dichotomiques de ces facteurs (par exemple, forte ou faible) dans les différentes formulations théoriques que nous avons résumées se sont avérées fort utiles à des fins de théorisation, de formulation d'hypothèses et d'expérimentation. Cependant, il importe de souligner que leurs auteurs ne prétendent pas qu'elles constituent des représentations fidèles de la réalité. En effet, la force de ces facteurs chez chaque individu se situe sur un continuum (tableau 5).

Tableau 5

Représentation de chaque facteur comme un continuum

Aucune dépendance.....	Très forte dépendance
Aucune solidarité.....	Très forte solidarité
Aucune instabilité.....	Très forte instabilité
Aucune illégitimité.....	Très forte illégitimité
Aucune identification au groupe.....	Très forte identification au groupe
Aucun sentiment de privation collective.....	Très fort sentiment de privation collective

Ces représentations quelque peu plus nuancées que les catégorisations dichotomiques ne suffisent certes pas pour rendre compte de toute la complexité des phénomènes à l'étude. Mais elles permettent de mieux apprécier, entre autres, les effets de la très grande variabilité de la force de ces facteurs sur la manifestation de la résistance en milieu francophone minoritaire.

Selon les théories présentées, des degrés élevés de dépendance et de solidarité envers l'endogroupe ainsi que des perceptions d'instabilité et d'illégitimité du statut de l'endogroupe sont nécessaires pour qu'il y ait divergence ou maintien sur le plan de l'adaptation langagière ou pour qu'il y ait compétition sociale ou réaliste sur le plan de la gestion de l'identité ethnolinguistique. Si nous acceptons que la divergence et le maintien langagiers, la compétition sociale et la compétition réaliste constituent des manifestations de résistance, il s'ensuit que les conditions énumérées ci-dessus sont nécessaires pour qu'il y ait résistance.

Réflexion à propos des facteurs à l'origine des stratégies de résistance en milieu francophone minoritaire

Jusqu'à quel point les facteurs à l'origine des stratégies de résistance sont-ils présents en milieu francophone minoritaire ? Il paraît pertinent de poser la question. Pour y répondre, il faut déterminer dans quelle mesure des manifestations de résistance sont possibles. Dans les paragraphes qui suivent, nous explorons de manière synthétique quatre des facteurs qui contribuent, à notre avis, aux stratégies de résistance en milieu francophone et nous donnons des exemples d'événements ou de conditions qui pourraient être liés à ces facteurs. De toute évidence, ces exemples ne sont pas exhaustifs. Les sujets, les manifestations de la résistance en milieu francophone minoritaire ainsi que les événements et les conditions liés à celles-ci devraient faire l'objet de recherches qui permettraient de les analyser en profondeur⁴.

La dépendance

Dans quelle mesure les francophones du Canada vivant en milieu minoritaire dépendent-ils de la minorité francophone pour définir leur identité sociale et, surtout, leur identité ethnolinguistique ? En milieu francophone minoritaire au Canada, les expériences langagières se vivent dans des contextes où les frontières entre la minorité francophone et la majorité anglophone sont actuellement très perméables. À l'époque où, en gros, les francophones étaient catholiques et les protestants étaient anglophones, la religion était la principale barrière entre ces groupes. Or le facteur religieux joue actuellement un rôle beaucoup moins important en ce sens. Les francophones ont de plus en plus accès à une très grande diversité de groupes sociaux auxquels ils peuvent se référer pour s'attribuer une identité sociale et ethnolinguistique positive. Selon nous, la dépendance contribuerait relativement peu à la manifestation de résistance chez des membres de la minorité francophone.

Les perceptions d'illégitimité

Quels facteurs peuvent contribuer à la perception d'illégitimité dans le statut de la minorité francophone par rapport à la majorité anglophone ? La perception d'une situation illégitime peut se fonder sur des comparaisons avec la majorité anglophone qui reflètent le statut inférieur de la minorité

francophone sur les plans économique, culturel et politique. Elle peut prendre appui sur des événements qui se sont produits dans un passé lointain mais dont les effets négatifs perdurent, sur des événements récents, ou encore sur des événements qui pourraient survenir et dont on pressent les conséquences négatives. La Déportation du peuple acadien, principalement entre 1755 et 1762 (LeBlanc, 1999), le Règlement XVII qui représente la mise en place d'une politique d'assimilation et d'intégration des francophones au siècle dernier en Ontario (Bordeleau, Bernard et Cazabon, 1999 ; Gervais, 1999), et le non-respect par les gouvernements de la province du Manitoba de 1890 à 1985 de l'obligation constitutionnelle de promulguer ses lois en français et en anglais (Foucher, 1999) sont des exemples d'événements passés aux conséquences négatives. Les réticences et la résistance des gouvernements des différentes provinces très majoritairement anglophones du Canada à l'égard des démarches de leurs minorités francophones respectives pour l'obtention et la gestion d'établissements scolaires de langue française sont des exemples tirés du passé récent. Par ailleurs, ces derniers temps, l'absence de services de santé dispensés en français est devenue une des préoccupations mises de l'avant par la collectivité francophone minoritaire du Canada ; celle-ci y voit en effet une situation injuste qu'il importe de corriger.

Les perceptions d'instabilité

De quels facteurs dépendent les perceptions d'instabilité dans les statuts de la minorité francophone et de la majorité anglophone sur les plans démographique, économique, culturel et politique ? À notre avis, ces perceptions d'instabilité dépendent de changements reflétant soit l'affaiblissement soit l'amélioration du statut de la minorité francophone en ce qui concerne des dimensions importantes de la VE, c'est-à-dire des dimensions perçues comme essentielles pour sa survie et son développement. Pour produire un effet sur les perceptions d'instabilité du statut intergroupe des membres de la collectivité francophone en ce qui a trait à la stabilité ou à l'instabilité, il serait important que ces changements soient perceptibles et qu'ils fassent l'objet d'une large diffusion auprès de l'ensemble des membres de la minorité. Nous illustrons de tels changements en rapport avec les événements cités plus haut comme des exemples d'instabilité, c'est-à-dire de l'altérabilité de certaines situations : la présence d'une communauté acadienne et francophone forte dans les provinces Maritimes, au Nouveau-Brunswick en particulier, la présence d'établissements scolaires francophones gérés par la minorité francophone en Ontario et l'existence de lois adoptées dans les deux langues officielles du Canada au Manitoba. Ajoutons les importants gains en matière d'éducation obtenus par les minorités francophones dans les différentes provinces canadiennes à majorité anglophone.

La solidarité

La solidarité constitue, selon nous, la pierre angulaire de la résistance de la part des membres de la minorité. Nous avançons l'hypothèse que c'est en présence de sentiments de solidarité forts que des perceptions d'instabilité et d'illégitimité fortes contribueront de manière importante à la manifestation de résistance. En présence de sentiments de solidarité faibles, des perceptions d'instabilité et d'illégitimité fortes pourraient contribuer, mais de façon plus négligeable, à des manifestations de résistance. En effet, le sentiment de privation relative chez un groupe autre que celui auquel on s'identifie fortement peut mener à l'action en faveur du groupe perçu comme subissant un traitement injuste. C'est du moins ce qu'ont montré les recherches menées sur la théorie de la privation relative. Cela signifie que des membres de la minorité francophone qui sont moins fortement identifiés ou attachés à celle-ci pourraient manifester des comportements de résistance solidaire s'ils perçoivent que cette minorité est traitée de façon illégitime et injuste.

Le développement psycholangagier et les origines de la ou des résistances

La survie et le développement de la minorité francophone seraient de toute évidence favorisés si tous ses membres étaient fortement solidaires de leur communauté, capables d'observer les indices reflétant l'instabilité et l'illégitimité dans les rapports entre la minorité francophone et la majorité anglophone et capables de résistance. Mais la capacité et le désir de vivre en français comme membre de la minorité francophone dépend, en définitive, du vécu langagier de chaque individu et du développement psycholangagier qui en est le fruit. Nous explorons ici cette autre dimension de la problématique de la résistance, soit le rôle du vécu langagier et du développement psycholangagier des membres de la minorité francophone. Car la résistance dépend largement, selon nous, de ce vécu et de ce développement.

Landry et Allard (1987, 1990) ont établi les éléments du modèle des facteurs déterminants du développement bilingue pour étudier le développement psycholangagier en milieu francophone minoritaire. Les études qu'ils ont menées au Canada à partir de ce modèle auprès d'élèves francophones des provinces où les francophones sont minoritaires ont démontré la présence de différences individuelles significatives dans le développement psycholangagier des élèves. Cette diversité a été observée dans l'Ouest du Canada (Landry, Allard et Théberge, 1991), en Ontario (Landry, Allard et Haché, 1998), au Nouveau-Brunswick ainsi que dans les autres provinces de la région atlantique (Landry et Allard, 1992 ; Landry et Magord, 1992).

Ces études ont montré que, plus la VE francophone sur le plan démographique est forte, plus le vécu ethnolangagier d'élèves francophones en milieu minoritaire est francophone. Et plus leur vécu langagier se déroule en français dans leurs réseaux interpersonnels (famille, parenté, voisins, amis et amies...), dans leur scolarisation et dans le contexte scolaire ainsi que dans leurs contacts avec les médias et les services offerts par les institutions

municipales, provinciales et fédérales, plus leur développement psycholangagier francophone est fort, sans pour autant que pareille situation fasse obstacle à un fort développement psycholangagier en anglais. C'est là une des conséquences des frontières perméables entre la minorité francophone et la majorité anglophone.

Plus spécifiquement, cela signifie que plus leur vécu langagier est français, plus leurs compétences communicationnelles et cognitivo-académiques en français sont fortes, et plus forts sont leurs sentiments d'efficacité propre en ce qui concerne l'atteinte de leurs objectifs personnels et professionnels en français, leur sentiment d'appartenance à la communauté francophone, leur désir de faire partie de la communauté francophone ainsi que leur identité ethnolinguistique francophone. Les perceptions de la VE de la communauté francophone ne sont toutefois pas nécessairement plus fortes chez les élèves qui ont le vécu le plus fort en français ; cela pourrait s'expliquer par le fait que ces élèves sont plus conscients de la VE relative des deux communautés linguistiques avec lesquelles ils sont en contact.

Puisque les élèves proviennent de milieux où les francophones sont minoritaires, les relations observées ci-dessus entre le vécu langagier en français et le développement psycholangagier en français ont aussi été observées entre leur vécu langagier en anglais et leur développement psycholangagier en anglais. Autrement dit, plus leur vécu langagier était anglais, plus leurs perceptions de la VE de la communauté anglophone étaient fortes, et plus étaient forts leur sentiment d'efficacité propre en ce qui concerne l'atteinte de leurs objectifs personnels et professionnels en anglais, leur sentiment d'appartenance à la communauté anglophone, leur désir de faire partie de la communauté anglophone ainsi que la dimension anglophone de leur identité ethnolinguistique.

L'identité bilingue : facteur de non-résistance ?

Landry et Allard (1997) ont fait une étude portant sur des élèves vivant en milieu francophone minoritaire au Canada hors Québec (sans inclure le nord du Nouveau-Brunswick où les francophones sont majoritaires), en Louisiane et dans le Maine⁵. Ces auteurs ont fait des analyses qui combinent les données relatives aux différentes composantes du vécu langagier et du développement psycholangagier en français, d'une part, et du vécu langagier et du développement psycholangagier en anglais, d'autre part. Les scores obtenus reflètent la francodominance, l'anglodominance ou un équilibre relatif entre les aspects francophone et anglophone dans le vécu langagier et le développement psycholangagier des élèves.

Ces auteurs ont constaté que 61 % des élèves dont les père et mère sont francophones (couples endogames) ont une identité francodominante, que 8 % ont une identité anglodominante et que 31 % ont une identité aussi anglophone que francophone. Par contre, chez les élèves dont un seul des parents est francophone (couples exogames), 18 % seulement ont une identité

francodominante et 39 % ont une identité anglodominante, comparativement à 44 % qui ont une identité aussi anglophone que francophone. Les pourcentages sont différents, mais les tendances constatées sont les mêmes pour les autres composantes du développement psycholangagier, c'est-à-dire les compétences cognitivo-académiques et communicationnelles, les sentiments d'efficacité personnelle pour atteindre ses buts, les sentiments d'appartenance aux communautés francophone et anglophone, et le désir de faire partie de ces communautés.

Des résultats indiquant le développement d'une identité aussi francophone qu'anglophone dans une population d'adultes francophones ont aussi été obtenus. Dans une étude menée auprès d'un échantillon représentatif d'adultes francophones du Nouveau-Brunswick, Landry et Allard (1994) ont montré que 19,5 % des répondants se considèrent « autant francophone qu'anglophone ». Le pourcentage de répondants qui se perçoivent de cette manière varie de façon importante en fonction du vécu langagier : 12,5 % et 14,4 % dans les régions majoritairement francophones du Nord-Est et du Nord-Ouest, respectivement, et 26,9 % et 37,8 % dans les régions majoritairement anglophones du Sud-Est et du Centre et du Sud-Ouest, respectivement. L'identité bilingue peut s'apparenter au phénomène qui a été décrit ci-dessus. Elle est présente partout au Canada (Landry et Allard, 1994 ; Duquette, 1996 ; Tardif, 1993). Dans de nombreux contextes, dont celui de l'Acadie par exemple, l'identité bilingue qu'affichent de nombreux membres de la communauté francophone est perçue comme dangereuse pour le développement et la survie de la minorité acadienne et francophone (Doucet, 1995 ; Dallaire, 1999).

À la lumière des énoncés de la théorie de l'identité ethnolinguistique, nous postulons que cette identité bilingue constitue, pour les personnes qui s'affichent ainsi, une façon de se donner un caractère distinctif positif sur le plan de l'identité sociale et ethnolinguistique. Cette identité sociale et ethnolinguistique qu'est l'identité bilingue est, pour la personne bilingue, une identité positive et satisfaisante, le bilinguisme étant valorisé par une grande proportion de la population canadienne (Noels et Clément, 1998), d'une part, et s'avérant utile, voire nécessaire, pour l'intégration sociale du membre de la minorité francophone, d'autre part. Par ailleurs, l'identité bilingue permettrait, selon nous, d'échapper à ce que Tardif (1993) nomme le « complexe de minorité » et à la faible estime de soi qui lui est liée. Enfin, nous postulons que le recours à l'identité bilingue constituerait, dans certains contextes langagiers, une stratégie visant à relativiser le sentiment d'insécurité linguistique (Boudreau et Dubois, 1992) vécu par rapport à la langue maternelle.

L'identité bilingue et l'identité rapportée comme « autant francophone qu'anglophone » comportent plusieurs conséquences pour la minorité francophone. D'abord, il est en moyenne moins probable que ces personnes adoptent des comportements de résistance en faveur de la minorité francophone. Ensuite, il est possible qu'une large proportion de ces personnes ne se considèrent pas comme très fortement attachées à la minorité francophone, caractérisée par la « francodominance » et engagée dans la lutte pour la survie et le

développement de la minorité francophone. Vu les caractéristiques particulières de leur développement psycholinguistique, nombre d'entre elles peuvent effectivement sentir qu'elles ne sont pas et qu'elles ne veulent pas être représentées par ceux et celles, francodominants, qui assument la direction des organisations et des institutions de la minorité. Les luttes entre ces groupes, par exemple à Gravelbourg (Saskatchewan), en Ontario et dans la région de la baie Sainte-Marie en Nouvelle-Écosse, témoignent de ces difficultés. La résistance en milieu francophone minoritaire s'en trouve ainsi fragilisée. Les dirigeants de la minorité francophone se doivent d'agir pour favoriser la solidarité chez tous les membres du groupe en neutralisant, dans la mesure du possible, les facteurs qui favorisent la fragmentation de l'identité ethnolinguistique francophone.

Pistes pour un paradigme interventionniste

Les propos tenus jusqu'ici s'inscrivent davantage dans un paradigme explicatif que dans un paradigme interventionniste. Comme le soulignent Giles et Coupland (1991), c'est souvent le désir d'intervenir ou de jeter un éclairage sur des interventions prometteuses qui motive dans un premier temps les chercheurs et chercheuses à s'intéresser à un phénomène donné. Il en est de même lorsqu'il s'agit de la survie et du développement de minorités ethnolinguistiques et, plus spécifiquement au Canada, de la minorité francophone. Des spécialistes de différentes disciplines s'intéressent à la minorité francophone des provinces et des territoires du Canada afin d'expliquer les phénomènes qu'ils observent chez celle-ci, tant dans sa dynamique interne que dans ses rapports avec la majorité et avec d'autres minorités. Certains d'entre eux cherchent aussi à offrir des analyses qui permettraient d'orienter les interventions visant à en assurer la survie et le développement sur les plans économique, politique et culturel. Selon nous, cela représenterait aussi une forme de résistance.

Landry et Allard (1999) décrivent comment l'école de la minorité peut, de différentes façons, contribuer au maintien de la langue française en milieu minoritaire et aux possibilités que la collectivité francophone fonctionne en tant qu'entité distincte et autonome. Il va de soi que l'école ne saurait réussir, seule, à relever le défi d'assurer la survie de la minorité (Bernard, 1997).

De nombreuses recherches soulignent l'importance fondamentale de la famille et de l'éducation formelle pour faire en sorte que les jeunes s'identifient au groupe francophone et ainsi assurer le développement culturel, économique et politique de ce dernier. Pour leur part, Landry et Allard (1997) ont analysé la force des identités francophone et anglophone de ces mêmes élèves en relation avec le degré de vigueur du vécu francophone dans les milieux familial et scolaire (la francité familio-scolaire). Ils ont fait deux constats remarquables. D'une part, les compétences cognitivo-académiques et communicationnelles en français, le sentiment d'appartenance à la communauté francophone, le désir de faire partie de la communauté francophone et la

dimension francophone de leur identité ethnolinguistique sont nettement plus forts chez les élèves ayant une forte francité familio-scolaire vécue que chez les élèves ayant une faible francité familio-scolaire vécue. Par ailleurs, aucune différence statistiquement significative n'a été constatée entre les enfants dont les parents formaient des couples endogames ou exogames.

À la lumière de notre analyse, nous estimons que les dirigeants et les institutions de la communauté minoritaire francophone doivent intervenir afin de favoriser la conscientisation de membres de la minorité francophone, par rapport :

- aux conséquences collectives de diverses formes de naïveté sociale et aux conséquences collectives des actions individuelles (Landry et Allard, 1999) ;
- aux conséquences positives et négatives individuelles et collectives des différentes stratégies de gestion de l'identité ethnolinguistique ;
- aux façons de recourir à des stratégies identitaires qui permettraient à la fois de maintenir la solidarité avec l'endogroupe et d'atteindre une identité ethnolinguistique plus valorisante ;
- au rôle de l'instabilité de la situation (la situation n'est pas toujours stable) qui existe dans les statuts respectifs de la minorité et de la majorité dans le choix de stratégies identitaires ;
- au rôle de l'illégitimité de la situation (la situation actuelle n'est pas légitime dans toutes ses dimensions) dans le choix de stratégies identitaires ;
- au rôle et à l'importance de la société civile et à la participation à celle-ci dans la communauté francophone minoritaire (Thériault, 1995, 1996).

Par ailleurs, il devrait aussi y avoir intervention en vue de favoriser le développement de la capacité :

- d'observer et d'interpréter des indices d'instabilité reflétant l'altérabilité des rapports de force entre la minorité francophone et la majorité anglophone ;
- de percevoir et d'interpréter des indices de l'illégitimité présente dans la situation intergroupe favorisant la majorité.
- Ajoutées aux interventions proposées par des spécialistes intéressés, ces démarches seraient susceptibles, croyons-nous, d'affermir l'engagement, l'affirmation de soi langagière et la résistance chez les membres de la minorité francophone.

En guise de conclusion

La survie et le développement de communautés ethnolinguistiques minoritaires nationales représente un défi de taille. La communauté minoritaire francophone du Canada ne fait pas exception à la règle. La résistance des membres de la minorité dans les contextes de contacts entre minorités et majorités ethnolinguistiques constitue un phénomène non négligeable. L'étude fort sommaire

que nous présentons ici de quelques théories de la psychologie sociale des relations intergroupes en général et des relations entre groupes ethnolinguistiques nous a permis de circonscrire des stratégies – comportements et cognitions – qui pourraient représenter des manifestations de résistance.

Nous avons vu que la participation à la compétition sociale et à la compétition réaliste par les membres de la minorité francophone constitue la forme de résistance la plus susceptible de modifier la situation de la minorité et de ses membres par rapport à la majorité. La participation par les membres de la minorité francophone à d'autres formes de résistance, comme la réévaluation de la dimension de la comparaison intergroupe et le choix ou la création d'une dimension de comparaison nouvelle, représente un effort pouvant mener à une identité sociale ou ethnolinguistique positive, mais de telles stratégies ne modifient pas pour autant le statut réel des deux groupes.

Nous avons ensuite mentionné des facteurs susceptibles de contribuer à ce que nous avons considéré comme de la résistance, dont les perceptions d'illégitimité et d'instabilité des statuts de la minorité par rapport à celui de la majorité et la solidarité envers la minorité. Nous avons donné des exemples de conditions ou d'événements qui contribuent à la présence de ces facteurs en milieu francophone minoritaire. Enfin, nous avons expliqué comment le vécu et le développement psycholangagier façonnent l'identité ethnolinguistique et d'autres composantes du développement psycholangagier comme le sentiment d'appartenance à la minorité, le sentiment d'efficacité propre pour atteindre ses objectifs personnels et professionnels dans sa langue maternelle ou ses langues maternelles et le désir d'intégration à la communauté francophone.

Nous ne prétendons pas avoir dressé le bilan de toutes les formes de la résistance ni avoir exposé l'ensemble des facteurs qui contribueraient à la résistance en milieu francophone minoritaire. Nous osons néanmoins espérer avoir proposé quelques pistes de recherches plus exhaustives.

En milieu francophone minoritaire, la norme conduit souvent à devoir vivre en anglais dans plusieurs domaines de l'activité sociale. Il est nécessaire de s'intégrer à la communauté majoritaire anglophone pour remplir des besoins essentiels et pour atteindre des buts professionnels importants. Souvent, il n'y a pas d'autre solution que de converger vers l'anglais. Mais, dans de très nombreux contextes, le choix existe toujours de maintenir dans un premier temps le recours au français dans les interactions avec d'autres membres de la société. C'est ainsi qu'on rencontre des francophones et des francophiles bilingues en milieu minoritaire et qu'on contribue à y démontrer la présence du français. Vivre en français dans les limites qu'offrent les ressources des communautés francophones dans leurs contextes respectifs reste un choix que certains font chaque jour, en conversant avec les membres de leur famille et leurs amis, en lisant leur journal, en écoutant la radio et en regardant la télévision, voire en surfant sur le Web francophone pour se renseigner sur la vie francophone dans leur communauté régionale, dans leur pays et à l'échelle de la francophonie internationale. C'est peut-être là, dans les gestes quotidiens, que se manifeste l'ultime forme de résistance.

NOTES

1. Les minorités nationales et autochtones sont celles qui étaient présentes sur le territoire lors de la création de l'État-nation ; les minorités d'immigrants sont arrivées au pays après la création de l'État-nation.

2. L'expression « minorité francophone » désigne ici les communautés francophones démographiquement minoritaires des provinces et des territoires du Canada.

3. Prujiner, Deshaies, Hamers, Blanc, Clément et Landry (1984) analysent ces facteurs qui reflètent la VE en s'inspirant des notions de rapport de force et de capital énoncées par Bourdieu (1980). Ils affirment qu'il y a rapport de force lorsque deux groupes ou plus sont présents sur un même territoire ou dans une même région. Ce rapport de force s'établirait dans le fait que chacun des groupes présents sur un territoire donné s'efforceraient de développer ou d'augmenter sa part des ressources. Suivant

l'expression de Bourdieu, Prujiner *et al.* affirment que ce rapport de force entre communautés ethnolinguistiques vise l'appropriation d'une part plus grande de capitaux afin d'assurer plus concrètement leur survie et leur développement. En ce qui concerne les facteurs de VE, les capitaux les plus importants seraient, selon Prujiner *et al.*, d'ordre culturel (institutions scolaires et gestion des écoles, accessibilité des médias, accès aux ressources culturelles comme le théâtre, le cinéma et les bibliothèques), démographique (délimitation juridique d'un territoire, concentration géographique des membres, taux de natalité, proportion de mariages mixtes, émigration et immigration), économique (haute main sur les entreprises, langue de travail, niveau d'occupation et répartition des revenus chez les membres du groupe) (Vaillancourt, 1984) et politique (degré de représentation du groupe ethnolinguistique au sein

du gouvernement, degré d'emploi de la langue du groupe dans les services gouvernementaux et les droits linguistiques collectifs et individuels) (Prujiner, 1984). Prujiner *et al.* (1984) estiment que plus le rapport de force est favorable à un groupe selon les différents facteurs de VE, plus il est probable que ce groupe sera en mesure d'assurer sa survie et son développement.

4. L'auteur invite les lecteurs qui en auraient fait l'observation ou l'analyse à lui faire connaître les résultats de leurs recherches et de leurs réflexions.

5. Il est important de noter que Landry et Allard (1997) soulignent que les données sur les élèves ne proviennent pas de sondages psychosociologiques visant à décrire des échantillons représentatifs d'élèves. Ces données ne sont présentées ici que pour illustrer l'existence d'un phénomène, soit celui de la diversité dans le développement psycholangagier.

BIBLIOGRAPHIE

Bernard, Roger (1997), « Les contradictions fondamentales de l'école minoritaire », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. XXIII, n° 3, p. 509-526.

Blanz, Mathias, Amelie Mummenley, R. Mielke et A. Klink (1998), « Responding to negative social identity: a taxonomy of identity management strategies », *European Journal of Social Psychology*, n° 28, p. 697-729.

Bordeleau, Gabriel, Roger Bernard et Benoît Cazabon (1999),

« L'éducation en Ontario français », dans J. Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie.

Boudreau, Annette et Lise Dubois (1992), « Insécurité linguistique et diglossie : étude comparative de deux régions de l'Acadie du Nouveau-Brunswick », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 25, n° 1-2, p. 3-22.

Bourdieu, Pierre (1980), *La distinction*, Paris, Éditions de Minuit.

Bourhis, Richard Y. (2000), « Acculturation, language maintenance, and language shift », dans J. Klatter-Folmer et P. Van Avermaet (dir.), *Theories on Maintenance and Loss of Minority Languages: Towards a more Integrated Explanatory Framework*, New York, Waxmann, p. 5-37.

Bourhis, Richard Y. et A. Gagnon (1994), « Les préjugés, la discrimination et les relations intergroupes », dans Robert J. Valierand (dir.), *Les fondements de la*

psychologie sociale, Boucherville, Québec, Gaëtan Morin, p. 707-773.

Bourhis, Richard Y., Howard Giles et D. Rosenthal (1981), « Notes on the construction of a "Subjective Vitality Questionnaire" for ethnolinguistic groups », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, n° 2, p. 145-150.

Bourhis, Richard Y., L. C. Moise, S. Perreault et S. Senécal (1997), « Towards an interactive acculturation model : A social psychological approach », *International Journal of Psychology*, n° 32, p. 369-386.

Clément, Richard et Kimberly Ann Noels (1994), « Langage et communication intergroupes », dans Richard Y. Bourhis et Jacques-Philippe Leyens (dir.), *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, Liège, Mardaga, p. 233-259.

Dallaire, Patrice (1999), *Regard sur l'Acadie et ses rapports avec le Québec*, Moncton, Éditions d'Acadie.

Doucet, Michel (1995), *Le discours confisqué*, Moncton, Éditions d'Acadie.

Duquette, Georges (1996), « Identité ou aliénation : une recherche d'identité pour l'Ontario canadien-français », *Education Canada*, Spring/Printemps, p. 44-56.

Foucher, Pierre (1999), « Les droits linguistiques au Canada », dans J. Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 307-323.

Gervais, Gaetan (1999), « L'histoire de l'Ontario français », dans J. Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 145-161.

Giles, Howard, Richard Y. Bourhis et D. M. Taylor (1977), « Toward a theory of language in ethnic group relations », dans Howard Giles (dir.), *Language, ethnicity and intergroup relations*, New York, Academic Press.

Giles, Howard et Nikolas Coupland (1991), *Language : Contexts and Consequences*, Buckingham, Open University Press.

Giles, Howard et P. Johnson (1981), « The role of language in ethnic group relations », dans John C. Turner et Howard Giles (dir.),

Intergroup Behaviour, Oxford, Blackwell.

Giles, Howard et P. Johnson (1987), « Ethnolinguistic identity theory: a social psychological approach to language maintenance », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 63, p. 69-99.

Giles, Howard, L. Leets et Nikolas Coupland (1990), « Minority language group status : A theoretical conspexus », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, n° 11, p. 1-19.

Guimond, Serge et Francine Tougas (1994), « Sentiments d'injustice et actions collectives : la privation relative », dans Richard Y. Bourhis et Jacques-Philippe Leyens (dir.), *Stéréotypes, discrimination et relations intergroupes*, Liège, Mardaga, p. 201-231.

Harwood, J., Howard Giles et Richard Y. Bourhis (1994), « The genesis of vitality theory : historical patterns and discursive dimensions », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 108, p. 167-206.

Landry, Rodrigue et Réal Allard (1987), « Étude du développement bilingue chez les Acadiens des provinces Maritimes », dans Raymond Thérberge et Jean Lafontant (dir.), *Demain la francophonie en milieu minoritaire ?*, Winnipeg, Collège universitaire de Saint-Boniface, p. 63-111.

Landry, Rodrigue et Réal Allard (1990), « Contact des langues et développement bilingue : un modèle macrosociologique », *La Revue canadienne des langues vivantes/The Canadian Modern Language Review*, n° 46, p. 527-553.

Landry, Rodrigue et Réal Allard (1992), « Ethnolinguistic vitality and bilingual development of minority and majority group students », dans Willem Fase et al. (dir.), *Maintenance and Loss of Minority Languages*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, p. 223-252.

Landry, Rodrigue et Réal Allard (1994), « Profil sociolinguistique des Acadiens et francophones du Nouveau-Brunswick », *Études canadiennes/Canadian Studies*, n° 37, p. 211-236.

Landry, Rodrigue et Réal Allard (1997), « L'exogamie et le

maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité familioscolaire », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. XXIII, n° 3, p. 561-592.

Landry, Rodrigue et Réal Allard (1999), « L'éducation dans la francophonie minoritaire », dans J. Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 403-433.

Landry, Rodrigue, Réal Allard et Denis Haché (1998), « Ambiance familiale française et développement psycholinguistique d'élèves franco-ontariens », dans Georges Duquette et Pierre Riopel (dir.), *L'éducation en milieu minoritaire et dans les communautés francophones du Canada*, Sudbury, Presses de l'Université Laurentienne, p. 41-103.

Landry, Rodrigue, Réal Allard et Raymond Thérberge (1991), « School and family French ambient and the bilingual development of francophone Western Canadians », *Canadian Modern Language Review/Revue canadienne des langues vivantes*, n° 47, p. 878-915.

Landry, Rodrigue et André Magord (1992), « Vitalité de la langue française à Terre-Neuve et au Labrador : les rôles de la communauté et de l'école », *Education et francophonie*, vol. XX, n° 2, p. 2-23.

LeBlanc, Phyllis (1999), « Les grandes périodes de l'histoire de l'Acadie », dans J. Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 131-144.

Moscovici, Serge (1979), *Psychologie des minorités actives*, Paris, Presses universitaires de France.

Noels, Kimberly Ann et Richard Clément (1998), « Language in education : bridging educational policy and social psychological research », dans John Edwards (dir.), *Language in Canada*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 102-124.

Prujiner, Alain (1984), « Les aspects juridiques de la légitimation linguistique », dans Alain Prujiner et al. (dir.), *Variation du comportement langagier lorsque deux langues sont en contact*, Québec, Centre international de recherches

Résistance(s) en milieu francophone minoritaire au Canada

sur le bilinguisme, p. 61-64.

Prujiner, Alain, D. Deshaies, J. F. Hamers, M. Blanc, R. Clément et R. Landry (1984), *Variation du comportement langagier lorsque deux langues sont en contact*, Québec, Centre international de recherches sur le bilinguisme.

Smolicz, Jerzy J. (1984), « Minority languages and the core values of culture : Changing policies and ethnic response in Australia », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, n° 5, p. 23-41.

Smolicz, Jerzy J. (1981), « Core values and cultural identity », *Ethnic and Racial Studies*, n° 4, p. 75-90.

Tajfel, Henri (1974), « Social identity and intergroup behavior », *Social Science Information*, n° 13, p. 65-93.

Tajfel, Henri (dir.) (1978), *Differentiation between Social Groups*, London, Academic Press.

Tajfel, Henri et John C. Turner (1979), « An integrative theory of intergroup conflict », dans William G. Austin et Stephen Worchel (dir.), *The Social Psychology of Intergroup Relations*, Montevideo, Brooks/Cole, p. 33-53.

Tardif, Claudette (1993), « L'identité culturelle dans les écoles francophones minoritaires : perceptions et croyances des enseignants », *Canadian Modern Language Review/Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 49, n° 4, p. 787-798.

Thériault, J. Yvon (1995), *L'identité à l'épreuve de la modernité*, Moncton, Éditions d'Acadie.

Thériault, J. Yvon (1996), « Penser l'Acadie comme société civile », *Ven'd'est*, juillet-août, p. 28-32.

Turner, John C. (1975), « Social comparison and social identity : Some prospects for intergroup behaviour », *European Journal of Social Psychology*, n° 5, p. 5-34.

Vaillancourt, François (1984), « La détention des ressources économiques et le statut socio-économique », dans Alain Prujiner et al. (dir.), *Variation du comportement langagier lorsque deux langues sont en contact*, Québec, Centre international de recherches sur le bilinguisme, p. 51-53.